



# Plan de la présentation

- 1. Quelle est la vision 2050?
- 2. Quelles stratégies Montréal propose-t-elle pour atteindre la vision 2050?
  - Accélérer la transition vers une mobilité durable
  - Repenser l'organisation du territoire au bénéfice de toutes et tous
  - Réduire l'empreinte environnementale de la ville
- 3. Comment la mise en œuvre du PUM va-t-elle s'organiser?
- 4. Quelle est l'approche d'intensification urbaine?



# Quelle est la vision 2050?

Mobilité durable

Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre

Intensification urbaine

4

# Pourquoi avoir choisi l'horizon 2050?

### Le territoire et les habitudes se transforment progressivement

#### **MIL Montréal**







2016

2019

2024

#### Parc Frédéric-Back







©Frédéric Ménard-Aubin

©Ville de Montréal

1988 2017 2024

Vision 2050

## Quels sont les principes directeurs du projet de PUM?



Le projet de PUM soutient les engagements de carboneutralité de la Ville annoncés dans le Plan Climat





Mobilité durable

Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre Intensification urbaine

# Quelle est la vision Montréal 2050?

En 2050, faire de Montréal une ville verte, juste et résiliente



REV Saint-Denis ©Mathieu Sparks

Valorisation de l'existant



Corridor écologique du grand Sud-Ouest ©Annie-Eve Dumontier

Mobilité Durable



Auditorium de Verdun ©Seraya Speer

Place de la nature



Mobilité durable

Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre Intensification urbaine

7

# Quelle est la vision Montréal 2050?

En 2050, faire de Montréal une ville verte, <u>juste</u> et résiliente



École Sainte-Lucie ©Louis-Étienne Doré

Environnements universellement accessibles



Tsi niion kwarihò:ten, Nos récits, notre voie : parcours Peel ©Mathieu Sparks

Distribution équitable en fonction des vulnérabilités et des déficits



Parc Saint-Joseph @Sarah Latulippe

Espaces inclusifs de médiation entre les communautés autochtones et la population allochtone

Mobilité durable Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre Intensification urbaine

# Quelle est la vision Montréal 2050?

En 2050, faire de Montréal une ville verte, juste et <u>résiliente</u>



Parc Dickie-Moore ©Ville de Montréal

### Abordabilité pérenne des logements



Pavillon d'accueil net zéro du Parcours Gouin ©Ville de Montréal

### Adaptation aux aléas climatiques



Résidence des Ateliers (Îlot Rosemont) ©Mathieu Sparks

Performance environnementale



## Quelles stratégies Montréal propose-t-elle pour atteindre la vision 2050?

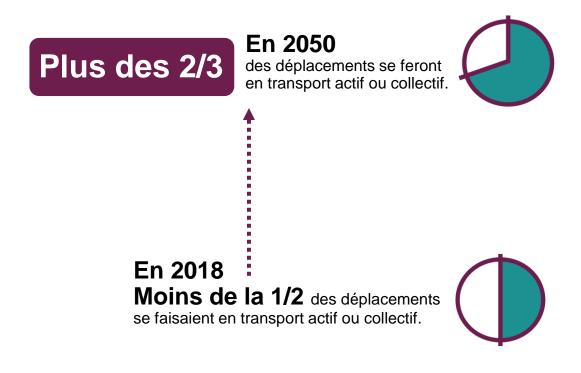
- 1. Accélérer la transition vers une mobilité durable
- 2. Repenser l'organisation du territoire au bénéfice de toutes et tous
- 3. Réduire l'empreinte environnementale de la ville

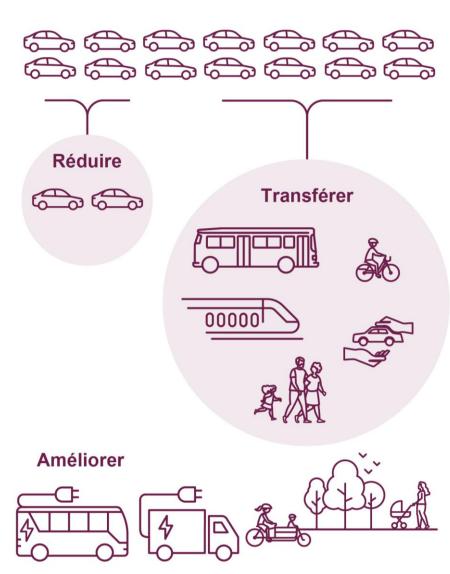


Accélérer la transition vers une mobilité durable

## Résumé de la stratégie

Mobilité durable





### Résumé de la stratégie



Réseau de transport collectif

Orientation 1



Réseau piétonnier

Orientation 1



Gestion du stationnement

Orientation 10



Réseau cyclable

Orientation 1



Repartage de la rue

Orientation 5



Adaptation de la logistique urbaine

Orientation 10



Intégration des grandes infrastructures urbaines

Orientation 10

## Réseau de transport collectif

### Comment Montréal veut-elle agir?

- Orienter le développement de l'offre pour répondre équitablement aux besoins d'accessibilité (secteurs denses, secteurs vulnérables en déficit d'accès).
- Assurer une connexion des grands générateurs de déplacements par des modes performants (pôles d'emplois et de commerces, établissements d'enseignement supérieur, hôpitaux et grands parcs).
- Soutenir une plus grande fréquence et continuité de l'offre de service, notamment hors pointe.
- Améliorer l'expérience de déplacement (sécurité, sentiment de sécurité, confort).



En 2050

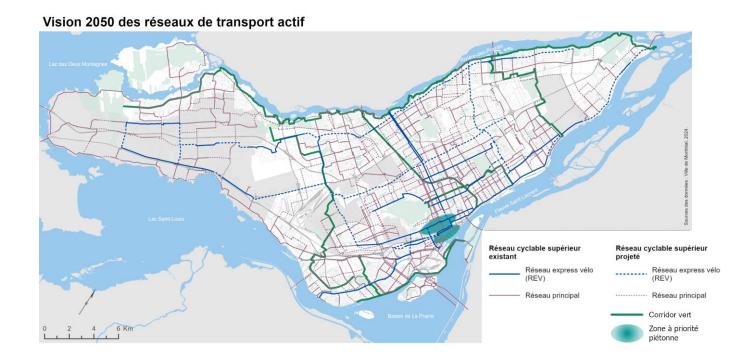
de nouvelles infrastructures seront ajoutées au réseau de transport collectif structurant.



# Réseau cyclable

- Accélérer les projets d'aménagement du réseau cyclable supérieur.
- Prioriser les interventions pour connecter les grands générateurs de déplacements et les secteurs en déficit.
- Compléter le réseau cyclable secondaire et local pour améliorer l'accès aux destinations du quotidien dans les quartiers.
- Mettre à niveau le réseau existant.





## Réseau piétonnier

#### Comment Montréal veut-elle agir?

- Orienter les interventions dans les secteurs en déficit et prioritaires (secteurs en déficit d'infrastructures de qualité, accidentogènes, vulnérables).
- Améliorer le réseau piétonnier selon les besoins d'accessibilité (cœurs de quartiers, points d'accès du réseau de transport collectif, grands générateurs de déplacements).
- Mettre en place des zones, rues et traverses à priorité piétonne dans les secteurs à fort achalandage.



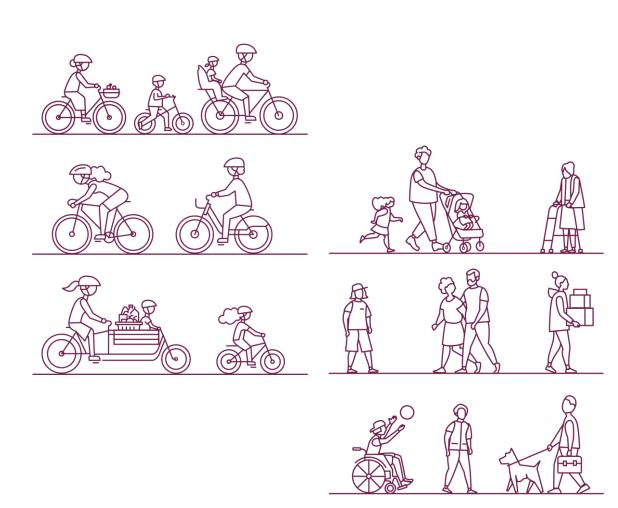
du réseau à priorité piétonne sera complet et la totalité des rues offrira un haut niveau de confort.





# Inclusion et accessibilité universelle

- Mettre en application l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) pour l'aménagement des rues.
- Poursuivre les interventions soutenant l'accessibilité universelle des réseaux et le transport adapté.
- Poursuivre les représentations auprès des partenaires pour instaurer une tarification sociale du transport collectif pour les personnes à faible revenu.



### Stationnement

- Aménager les stationnements de manière durable (densité, verdissement, multimodalité, mutualisation).
- Réserver en priorité l'offre de stationnement à la mobilité partagée, aux personnes à mobilité réduite et à l'électromobilité.
- Adapter la réglementation en matière de stationnement en supprimant les ratios minimums et en adaptant les ratios maximums selon l'accès au transport collectif structurant.



Aménagement d'un stationnement durable

## Repartage de la rue

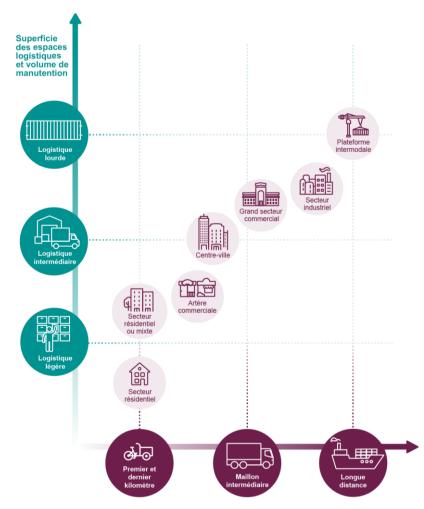
- Repartager l'espace de la rue au bénéfice de l'ensemble de la collectivité (mobilité active et collective, verdissement, activités collectives, etc.).
- Appliquer le principe de la « deuxième peau » pour l'aménagement des rues à proximité de lieux achalandés et d'importance pour la collectivité (parcs, écoles, bibliothèques, etc.).



Aménagement de rues près d'une école jouant un rôle de « deuxième peau »

# Logistique urbaine

- Adapter les espaces de logistique et la mobilité des marchandises aux différents types de milieux de vie.
- Soutenir le développement d'espaces logistiques de proximité.
- Soutenir l'usage de modes de transport légers et décarbonés.
- Assurer une cohabitation sécuritaire des modes de transport et une réduction des nuisances associées au transport, à la manutention et à l'entreposage des marchandises.



Portée des déplacements et gabarit des véhicules

**Axe Bonaventure** 

# Grandes infrastructures de transport

#### Comment Montréal veut-elle agir?

- Aménager des liens actifs et collectifs pour limiter l'effet de barrière.
- Adapter les pratiques d'aménagement pour favoriser la sécurité et le confort, notamment des usagers vulnérables.
- Développer des mesures d'atténuation des risques et des nuisances aux abords des grandes infrastructures de transport (qualité de l'air, bruit, îlots de chaleur, etc.).



Réaménagement de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain ©Mathieu Sparks

#### Passerelle du MIL Montréal



Lien actif sécuritaire au-dessus des voies ferrées ©Vincenzo D'Alto



Place publique et lien actif au-dessus de l'autoroute Ville-Marie et de la bretelle Berri ©Lemay + Angela Silver + SNC Lavalin

Place des Montréalaises



Repenser l'organisation du territoire au bénéfice de toutes et tous

### Résumé de la stratégie



## Intensification urbaine

Orientation 2



## Lieux de la vie collective

Orientation 6



#### **Secteurs industriels**

Orientation 4



# Abordabilité et qualité de l'habitation

Orientation 3



# Patrimoine et paysages

Orientation 7



# Centres commerciaux péricentriques

Orientation 4



# Artères et noyaux commerciaux de proximité

Orientation 4



Mobilité durable

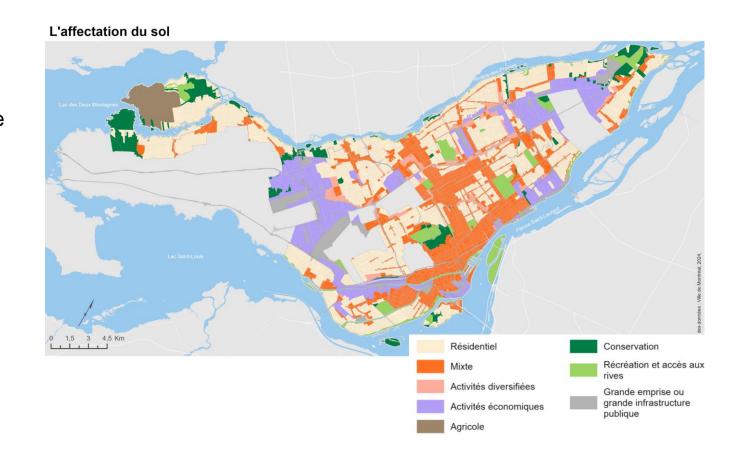
Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre Intensification urbaine

### Affectation du sol

- Encadrer les usages autorisés de manière à préserver les atouts et améliorer la qualité des milieux, notamment par :
  - le maintien des secteurs d'emplois
  - la protection des milieux naturels
  - la bonification de la mixité des usages.





Mobilité durable

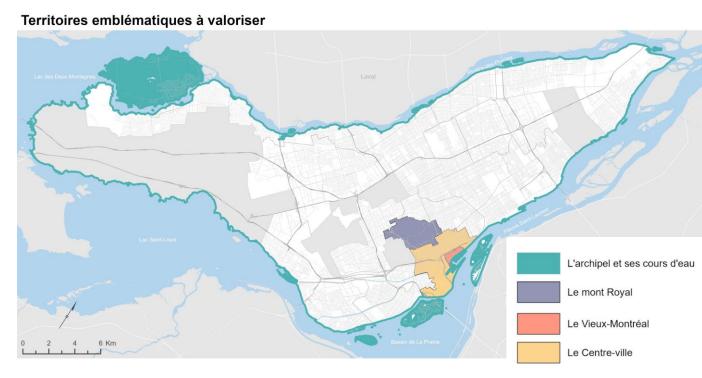
Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre ntensification urbaine 25

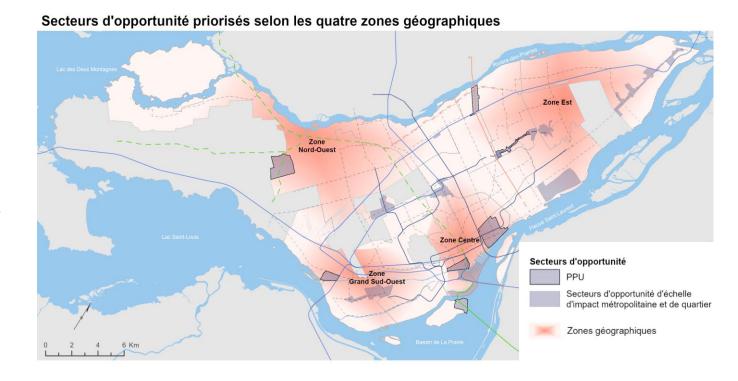
### Territoires emblématiques

- Reconnaître et mettre en valeur quatre secteurs qui, par leur singularité et leur valeur patrimoniale et paysagère exceptionnelle, constituent des éléments essentiels de l'identité de Montréal.
  - L'archipel et ses cours d'eau
  - Le mont Royal
  - Le Vieux-Montréal
  - Le centre-ville



### Secteurs d'opportunité

- Cibler des secteurs présentant des opportunités en matière d'aménagement et de mobilité.
- Détailler de façon plus précise les intentions d'aménagement pour ces territoires.





Mobilité durable Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre

Intensification urbaine

27

### Intensification urbaine

# Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Assurer une évolution de la forme urbaine et des densités adaptées au contexte et au niveau d'accès au réseau de transport collectif structurant.
- Respecter et valoriser les qualités des milieux existants.
- Maximiser les bénéfices collectifs des transformations urbaines.

+ 42%

En 2050

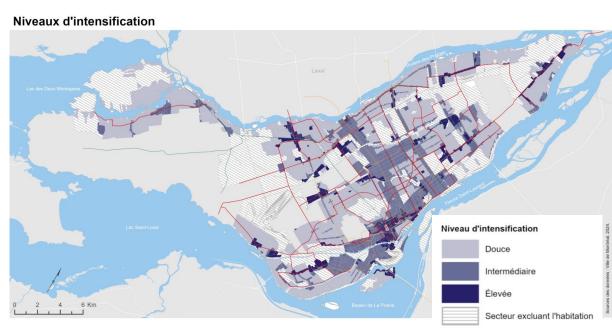
**78%** de la population aura accès au réseau de transport collectif structurant en moins de 15 minutes à pied.



En 2024

**36%** de la population a accès au réseau de transport collectif structurant en moins de 15 minutes à pied.





28



### Intensification urbaine

### Trois niveaux d'évolution de la forme urbaine



Intensification élevée

#### **Comment Montréal veut-elle agir?**

#### Intensification élevée

Permettre des transformations urbaines d'envergure dans les grands secteurs à (re)développer.

#### Intensification intermédiaire

Permettre une plus grande modulation des transformations urbaines tout en étant adaptées au contexte.

#### Intensification douce

Permettre des transformations légères et ponctuelles du cadre bâti qui respectent les caractéristiques et les qualités des milieux établis à préserver.





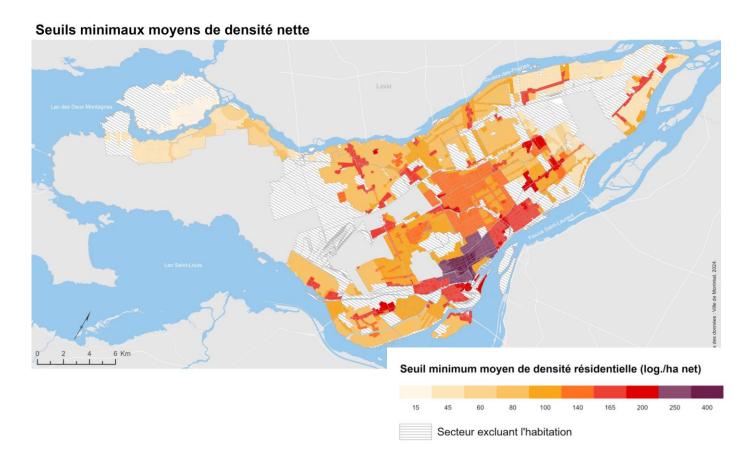


Intensification douce

### Intensification urbaine

### Densité

- Les seuils s'appliquent par arrondissement au sein des différents niveaux d'intensification
- La densité prescrite est une densité résidentielle minimum moyenne exprimée en nombre de logements à l'hectare net, applicable aux nouvelles constructions



### Abordabilité et qualité de l'habitation

### Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Accroître l'offre de logements et sa diversité.
- Augmenter le patrimoine collectif de logements à l'abri de la spéculation.
- Maintenir l'abordabilité et assurer la rénovation du parc locatif.
- Renforcer le niveau de qualité de l'habitat.



+ 12 000

nouveaux logements seront mis en chantier annuellement dans les 10 premières années.

En 2024 7% des logements sont hors marché



En 2030 10% des logements seront hors marché (dont 75% de logements sociaux)





Logement

paramunicipal (OMHM)

# Abordabilité et qualité de l'habitation

#### Comment Montréal veut-elle agir?

- Miser sur l'intensification urbaine du territoire pour accroître les développements résidentiels.
- Soutenir la construction de nouveaux logements hors marché.
- Soutenir l'acquisition d'immeubles existants pour augmenter l'offre hors marché et freiner l'érosion du parc locatif.
- Assurer la qualité de conception et architecturale des logements.

### Exemples d'offre de logements hors marché



Habitations Saint-Michel Nord ©Louis-Étienne Doré

### Coopérative d'habitation



L'Habitation 22 (SOCAM) – Bassins du Nouveau Havre phase 3 ©Denis Tremblay / Bâtir son quartier



Coopérative d'habitation Le Réverbère ©Mathieu Sparks

Organisme à but non lucratif (OBNL)



Mobilité durable Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre Intensification urbaine

# Abordabilité et qualité de l'habitation

### Comment Montréal veut-elle agir?

- Poursuivre la mise en œuvre du Règlement pour une métropole mixte (RMM) et le soutien financier au logement social tout en élargissant son approche.
- Recourir à une diversité d'outils réglementaires, de financement et de gouvernance.



#### **Zonage incitatif**

Favoriser la construction de nouveaux logements hors marché



### Cession de terrains municipaux

Céder des terrains municipaux à des prix avantageux, en privilégiant les projets de logements hors marché



### Financement des OBNL

Favoriser la capacité des OBNL à mettre en valeur leurs actifs et générer de nouveaux projets



#### Rôle de la SHDM

Renforcer l'autonomie financière de la SHDM afin de maximiser son rôle comme bras immobilier de la Ville

### Patrimoine et paysages

- Reconnaître le patrimoine et les paysages comme un actif à valoriser.
- Conserver et mettre en valeur les éléments patrimoniaux caractéristiques (repères, bâtiments, ensembles, secteurs).
- Préserver la prédominance du mont Royal dans le paysage montréalais.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine archéologique.



Place d'Armes ©Stéphan Poulin - Tourisme Montréal



Vue sur le mont Royal et le centre-ville ©Eva Blue – Tourisme Montréal



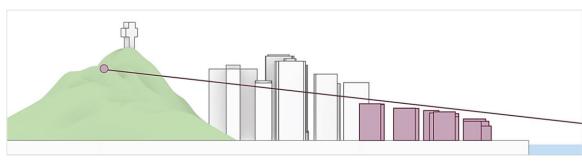
Boulevard Saint-Joseph ©Ville de Montréal

Organisation du territoire

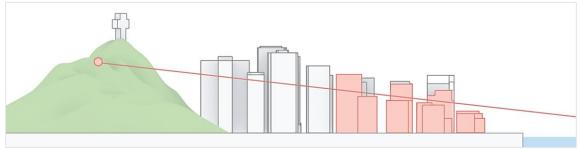
## Patrimoine et paysages

### Corridors visuels et repères emblématiques

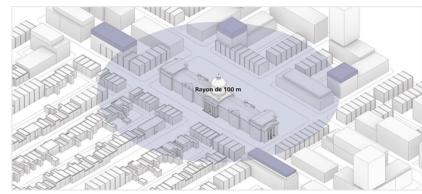
- Encadrer dans la règlementation d'arrondissement les nouvelles constructions dans les corridors visuels selon le niveau d'intérêt
  - des <u>normes de hauteur</u> pour les corridors visuels exceptionnels
  - des <u>critères d'intégration</u> pour les corridors visuels intéressants
- Encadrer la forme urbaine des nouvelles constructions autour d'un repère emblématique.



**Corridor visuel exceptionnel** 



Corridor visuel intéressant



Repère emblématique

### Patrimoine et paysages

### Secteurs patrimoniaux et immeubles patrimoniaux

- Encadrer le maintien des caractéristiques de la forme urbaine pour toute nouvelle construction dans un site classé, déclaré ou cité (Loi sur le patrimoine culturel).
- Encadrer l'intensification urbaine de façon à respecter les caractéristiques patrimoniales.



Bibliothèque Maisonneuve @Adrien Williams

- 1. Conservation des bâtiments comme principe fondamental
- 2. Préservation des éléments caractéristiques patrimoniaux
- 3. Intégration harmonieuse des agrandissements et nouvelles constructions
- 4. Mise en valeur et visibilité des immeubles patrimoniaux

## Patrimoine et paysages

Organisation du territoire

### Lieux de culte patrimoniaux

### **Comment Montréal veut-elle agir?**

- Reconnaître l'intérêt de chaque lieu de culte.
- Encadrer l'intensification urbaine selon la nouvelle gradation du niveau d'intérêt du lieu de culte :
  - AA Incontournable
  - A Exceptionnel
  - B Intéressant
  - NE Non évalué

Encadrement de l'intensification urbaine selon le niveau d'intérêt des lieux de culte

Niveau AA – Incontournable Niveau NE – Non évalué	Intensification douce autorisée
Niveau A – Exceptionnel	Intensification douce autorisée Intensification intermédiaire autorisée en ayant recours à un outil discrétionnaire
Niveau B – Intéressant	Intensification douce autorisée Intensification intermédiaire
	autorisée  Intensification élevée autorisée en ayant recours à un outil discrétionnaire

## Patrimoine et paysages

## Lieux de culte patrimoniaux

- Autoriser une large gamme d'usages pour favoriser l'occupation des lieux de culte.
- Assurer une gradation des opportunités en termes d'usages selon :
  - o le niveau d'intérêt du lieu de culte
  - le type d'espace occupé par l'usage (lieu de culte, nouveau bâtiment sur le terrain, bâtiment secondaire, etc.)
  - o le type d'outil d'encadrement (de plein droit versus discrétionnaire).
- Privilégier des usages qui offrent un accès public aux espaces occupés auparavant pour le culte.



Église Sainte-Germaine-Cousin occupée par un centre de la petite enfance et des logements communautaires sur le terrain ©Ville de Montréal

## Patrimoine et paysages Ensembles patrimoniaux institutionnels

- Reconnaître l'intérêt de chaque ensemble patrimonial institutionnel.
- Encadrer l'intensification urbaine de façon à respecter le cadre bâti, paysager et naturel de l'ensemble et à fournir des cobénéfices.
- Favoriser la vocation publique et communautaire.
- Privilégier des aménagements qui favorisent un accès public aux espaces verts.
- Autoriser une large gamme d'usages.



Ancienne Institution des Sourds-Muets ©Mathieu Sparks

# Patrimoine et paysages

## Ensembles patrimoniaux institutionnels

## **Comment Montréal veut-elle agir?**

Encadrement de l'intensification urbaine dans une zone visant un ensemble patrimonial institutionnel

- Intensification douce de la zone autorisée avec critères d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- Intensification intermédiaire de la zone autorisée en ayant recours à un outil discrétionnaire (PPCMOI, zonage incitatif, etc.)
- Intensification élevée de la zone autorisée en ayant recours au zonage incitatif

#### Encadrement des usages dans un ensemble patrimonial institutionnel

- **Usages autorisés** santé et services sociaux, enseignement, cultuel, culturel, sportif, sociocommunautaire, agriculture urbaine, résidentiel, usage commercial ou de bureau complémentaire
- Usage autorisé en ayant recours à un outil discrétionnaire Commercial ou de bureau non complémentaire

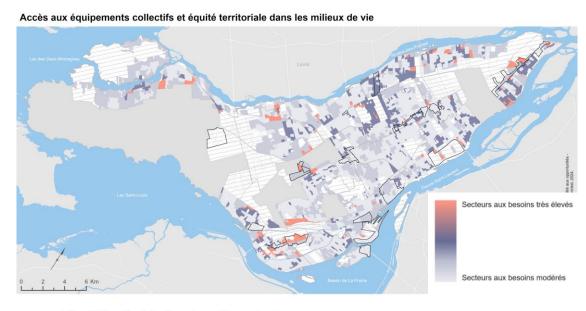
## Lieux de la vie collective

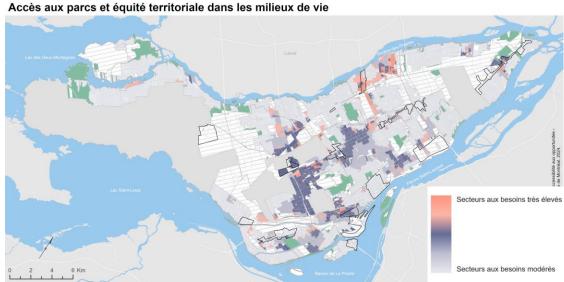
## Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Augmenter l'offre en fonction des vulnérabilités locales et des besoins.
- Renforcer la vocation de ces lieux comme des espaces inclusifs d'appropriation citoyenne.
- Assurer une évolution et une adaptabilité de ces lieux pour répondre aux besoins diversifiés et évolutifs de la population.

#### Qu'est-ce qu'un lieu de la vie collective?

C'est un équipement collectif de proximité (école, bibliothèque, maison de la culture, musée, piscine, aréna, patinoire, plateau sportif et communautaire, etc.)





## Lieux de la vie collective

### **Comment Montréal veut-elle agir?**

- Prioriser les interventions dans les secteurs vulnérables et en déficit.
- Miser sur le potentiel des grands secteurs en transformation pour bonifier l'offre.
- Aménager ou rénover ces lieux selon les principes de l'ADS+ et du design universel.
- Faire des lieux de la vie collective des projets exemplaires d'expérimentation.



©Ville de Montréal

## Espace public évolutif de l'Esplanade Tranquille

- · Espaces publics intérieurs
- Patinoire en saison hivernale
- Place publique et jeux d'eau en saison estivale

## Place publique pour enfants l'Île aux volcans

- Jeux libres sécuritaires
- Apaisement de la circulation et repartage équitable de la rue



©Steve Montpetit, architecte associé Concepteur : Éric Gauthier, architecte associé.



©Denis Labine

## Bibliothèque multifonctionnelle du Boisé

- Bibliothèque
- · Centre d'exposition
- Réserve muséale
- Toit vert donnant accès au boisé
- Parcours actifs extérieurs

# Ressources pour personnes en situation d'instabilité résidentielle

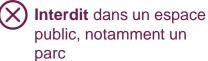
## Comment Montréal veut-elle agir?

- Adapter les modalités d'autorisation selon la catégorie d'établissement et le contexte.
- Définition de deux catégories d'établissement selon les types de services offerts.

Établissement d'hébergement



Autorisé dans toutes les zones où est autorisé un usage équipement collectif ou institutionnel, résidentiel ou commercial



Possibilité de recours à un règlement sur les usages conditionnels dans une zone résidentielle permettant des habitations de 8 logements et moins





Autorisé dans toutes les zones où est autorisé un usage équipement collectif ou institutionnel ou commercial



Interdit dans un espace public, notamment un parc



Mobilité durable

Organisation du territoire

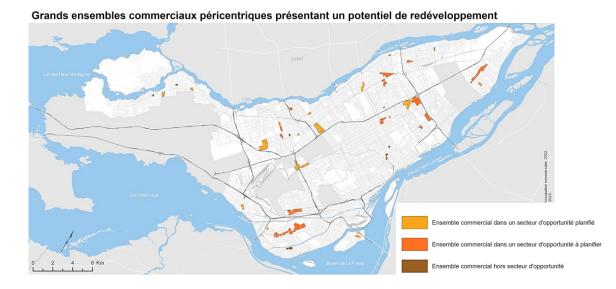
Empreinte environnementale

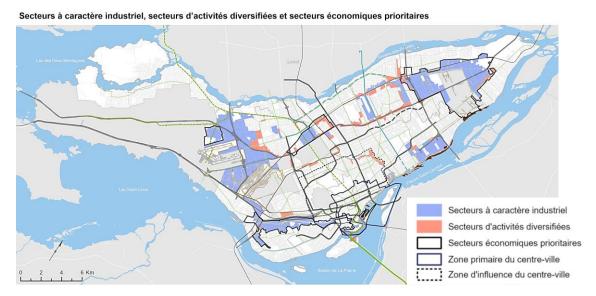
Mise en œuvre ntensification urbaine 43

# Secteurs économiques

## Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Créer les conditions propices à la consolidation de l'offre économique et commerciale.
- Faire évoluer les modèles de construction pour optimiser l'occupation des secteurs économiques.
- Enclencher un virage vert dans les modèles d'aménagement et la mobilité.

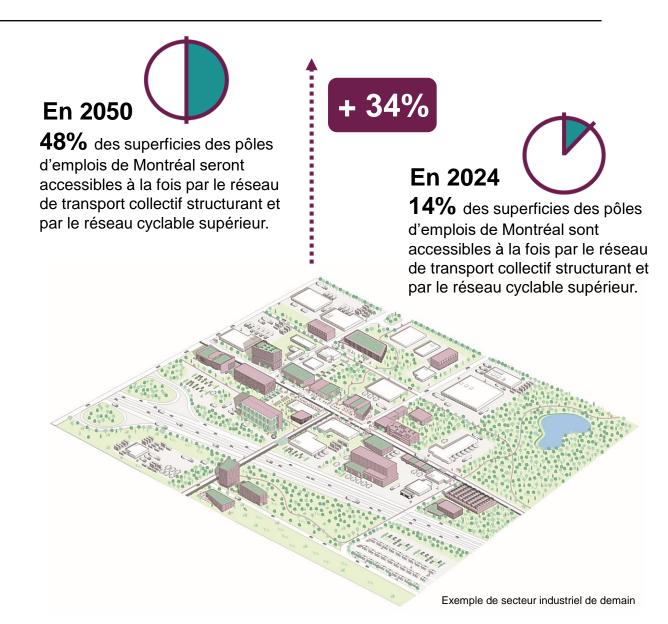




# Secteurs économiques

## Secteurs industriels

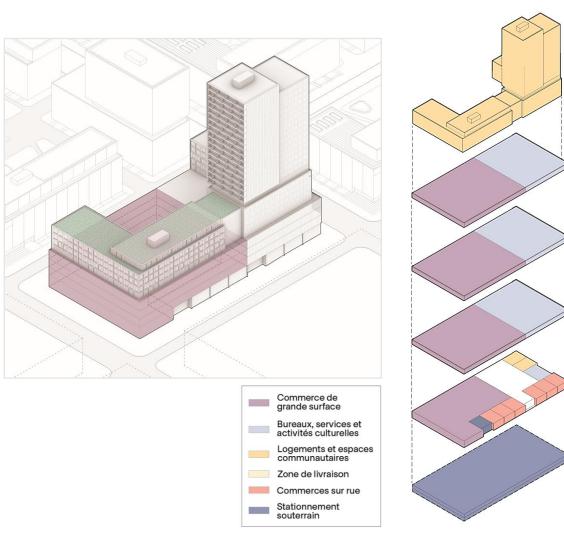
- Améliorer l'accessibilité des secteurs industriels en transport collectif structurant et par les modes actifs.
- Bonifier la densification, la compacité et la diversité du cadre bâti.
- Augmenter le verdissement et la canopée pour diminuer les îlots de chaleur.



# Secteurs économiques

## Centres commerciaux péricentriques

- Repenser le modèle d'aménagement en intensifiant la forme urbaine et en introduisant une diversité de fonctions urbaines complémentaires.
- Préserver la fonction commerciale et le principe de concentration physique des commerces.
- Miser sur le redéveloppement pour intégrer des espaces publics, du verdissement et des équipements collectifs.



# Secteurs économiques

## Artères et noyaux commerciaux

- Concentrer le développement commercial dans les zones commerciales établies et dans les secteurs à (re)développer en milieux de vie complets.
- Encadrer l'intensification urbaine de façon à respecter les caractéristiques des contextes et leurs potentiels.
- Poursuivre les efforts de réaménagement des artères.





Transformation d'une artère commerciale



Réduire l'empreinte

## Résumé de la stratégie









Résilience Orientation 9



Efficacité énergétique des bâtiments

Orientation 9



## Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Pérenniser les milieux naturels déjà protégés.
- Créer de nouveaux milieux naturels protégés.
- Renforcer la connectivité écologique entre les milieux naturels.
- Rehausser la biodiversité urbaine.
- Améliorer la résilience des milieux urbanisés.



Parc-nature du Bois-de-Liesse @Alexandre CV

Milieux naturels





©Ville de Montréa



Jardin libre du parc Beaubien ©Ville de Montréal

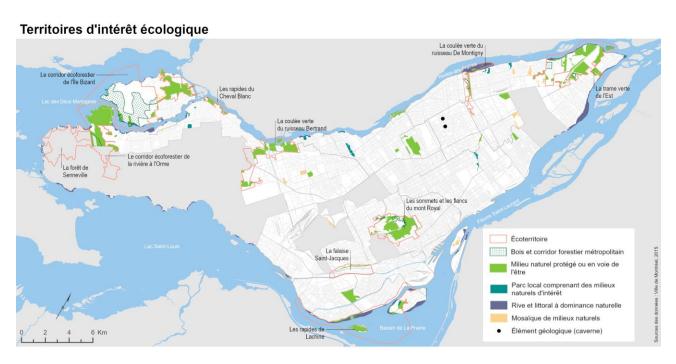
**Agriculture** urbaine

## Milieux naturels



- Acquérir de nouveaux terrains stratégiques ou conclure des ententes de protection.
- Accélérer la mise en conservation des terrains de la Ville.
- Renaturaliser les sites publics et privés dégradés.
- Intégrer les principes et savoirs traditionnels autochtones sur la santé des écosystèmes dans ses stratégies d'aménagement.





## Accessibilité

## Comment Montréal veut-elle agir?

 Accélérer la création des 6 grands corridors verts dans une optique de connecter les espaces verts.

#### Qu'est-ce qu'un corridor vert?

Un parcours récréatif piétonnier et cyclable qui permet de relier les espaces verts, en particulier les grands parcs montréalais.



En 2050 de corridors verts seront aménagés.





## Aménagements paysagers

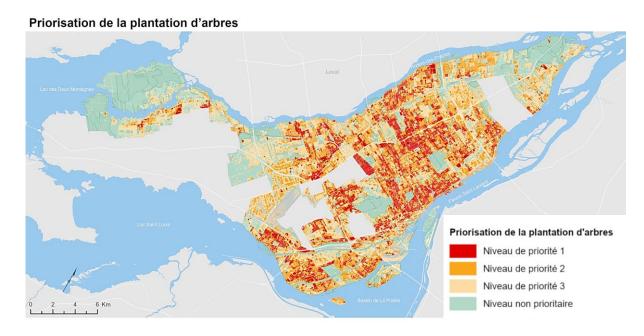
#### Comment Montréal veut-elle agir?

- Planter une diversité de nouveaux arbres.
- Élargir l'autorisation des activités d'agriculture urbaine dans l'ensemble des milieux de vie, mixtes et d'emploi.
- Privilégier des aménagements paysagers diversifiés et écologiques (végétaux indigènes et trois strates de végétation).
- Connecter les aménagements végétalisés discontinus (ex. saillies, fosses d'arbres et plates-bandes).
- Réduire toutes les formes de pollutions (air, eau, sols et lumineuse).



En 2030 nouveaux arbres seront plantés.





## Résilience

## Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Identifier les risques climatiques pour localiser les secteurs plus vulnérables et prioriser les interventions.
- Adapter les aménagements, les infrastructures et les constructions aux aléas climatiques.
- Renforcer la résilience du territoire aux vagues de chaleur et aux pluies abondantes, en particulier.

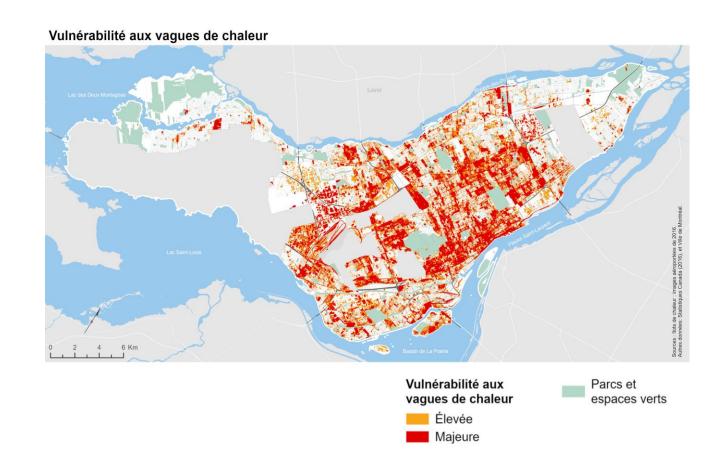


- 1. Des infrastructures vertes qui recueillent les eaux pluviales
- 2. Des rives et des bâtiments moins vulnérables aux crues
- 3. Des sols naturels qui absorbent plus d'eau
- De la verdure sur les toits et au sol qui réduit les effets de 6. la chaleur
- 5. Des infrastructures plus résistantes aux épisodes de gel-dégel et aux tempêtes destructrices
  - 6. Des bâtiments moins vulnérables aux aléas climatiques
  - 7. Des eaux pluviales dirigées vers des zones de biorétention

## Résilience

## Adaptation aux vagues de chaleur

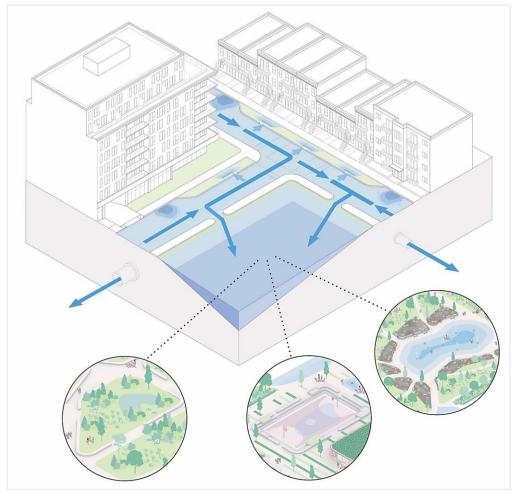
- Adapter la règlementation pour maximiser la proportion de verdissement et la canopée sur les terrains privés.
- Encourager les aménagements favorisant l'ombre, la circulation de l'air et la régulation thermique.
- Introduire de nouvelles manières d'évaluer la qualité environnementale (ex. facteur de résilience climatique).



## Résilience

## Adaptation aux pluies abondantes

- Adapter la règlementation pour augmenter la proportion de surface perméable sur les terrains privés.
- Bonifier les programmes de subvention municipaux liés à l'adaptation des constructions aux aléas climatiques.
- Gérer le ruissellement de l'eau par divers types d'aménagements en complémentarité avec les infrastructures souterraines.
- Adapter la règlementation pour encadrer les usages sensibles sous le niveau du sol dans les secteurs de cuvette.



Exemple de secteur présentant un espace public résilient et des infrastructures vertes

## Performance environnementale

### Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Accélérer la décarbonation et augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Minimiser l'impact environnemental du cycle de vie du bâtiment.



Complexe des Sciences Projet certifié LEED Or

©Ville de Montréal

#### **Espace Rivière**

- Projet carboneutre
- En cours d'étude sur la capacité géothermique du site



©Ville de Montréal

## Performance environnementale Décarbonation des bâtiments

### Comment Montréal veut-elle agir?

- Soutenir la rénovation énergétique du parc immobilier (abandon du mazout et du gaz naturel fossile, recours aux énergies renouvelables).
- Imposer graduellement aux grands bâtiments une performance d'émissions de GES et une performance environnementale à atteindre.
- Faciliter l'installation d'équipements participant à la réduction des GES et à l'efficacité énergétique (thermopompes, panneaux solaires, etc.).



#### En 2040

des opérations dans les bâtiments seront décarbonées (zéro émission).



Chauffage



Eau chaude



Électroménagers



Éclairage



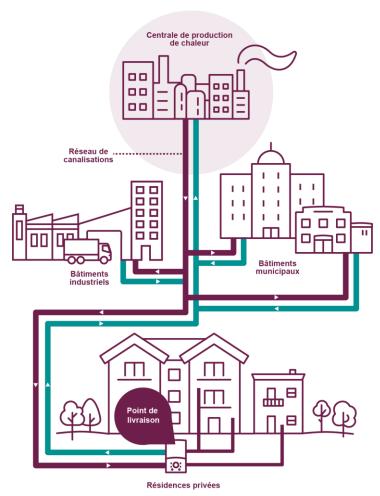
Climatisation



# Performance environnementale Efficacité énergétique

### Comment Montréal veut-elle agir?

- Encourager les principes de conception passive (niveau d'isolation thermique, chauffage solaire passif, ventilation naturelle, orientation du bâtiment selon l'ensoleillement).
- Encourager le recours aux réseaux thermiques urbains et à la géothermie.
- Encourager le recours à des matériaux sains et durables.

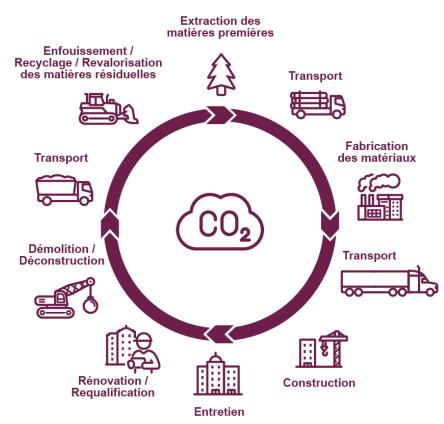


Exemple de fonctionnement d'un réseau thermique urbain

# Performance environnementale Cycle de vie du bâtiment

### Comment Montréal veut-elle agir?

- Améliorer l'encadrement des projets immobiliers pour la gestion des matières résiduelles.
- Soutenir une approche d'entretien, de réutilisation, de multifonctionnalité et d'adaptabilité des bâtiments.
- Adapter la règlementation pour assurer la récupération des résidus de construction/rénovation/démolition.



Sources d'émissions de GES associées au cycle de vie d'un bâtiment

## Mobilité décarbonée

## Qu'est-ce que Montréal cherche à accomplir ?

- Soutenir l'électrification des véhicules de transport collectif, partagé, de marchandise et individuel.
- Favoriser le déploiement d'équipements et d'espaces dédiés à l'électromobilité.

En 2050
100% des véhicules légers immatriculés

+ 98,2%

à Montréal seront décarbonés.

En 2022

**1,8%** des véhicules légers immatriculés à Montréal étaient décarbonés.



**Empreinte** environnementale

## Mobilité décarbonée

## **Comment Montréal veut-elle agir?**

- Créer 150 pôles de mobilité dans les 19 arrondissements.
- Déployer des zones zéro émission (ZZE) et des zones à faibles émissions (ZFE).
- Soutenir l'acquisition d'autobus électriques.
- Accélérer l'implantation de bornes de recharge électrique par des mesures réglementaires et financières et prioriser les sites hors rue (privés et publics) pour leur implantation.

#### Qu'est-ce qu'une ZZE et une ZFE?

C'est une zone où les modes de déplacement zéro émission sont favorisés par rapport aux modes de déplacement polluants, et ce pour les personnes et les marchandises.

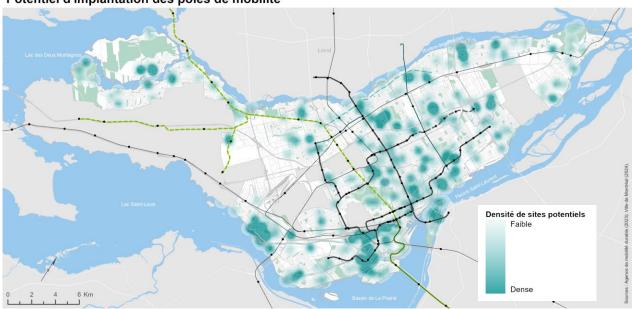
#### En 2050



des Montréalaises et Montréalais auront accès à deux services de mobilité partagée à moins de 15 minutes de marche de leur lieu de résidence.









Comment la mise en œuvre du PUM va-t-elle s'organiser?

# Quand la mise en œuvre du PUM va-t-elle débuter?

Parution du Projet de ville et octroi d'un mandat de consultation à l'OCPM

Consulter sur une proposition de vision du PUM (Projet de ville)

Parution du rapport de l'OCPM sur le Projet de ville

Intégrer au projet de PUM

les résultats de la consultation

Parution d'un projet de PUM et octroi d'un mandat de consultation à l'OCPM

Consulter sur le projet de PUM

Parution du rapport de l'OCPM sur le projet de PUM

du PUM

Bonifier le PUM en fonction des résultats de la consultation

Mettre en œuvre le PUM

Adoption et

entrée en vigueur

Février 2022 Mai 2023

Juin 2024 2025

# Quels sont les outils de mise en œuvre du PUM?

## **PUM**

#### **Arrondissements**

#### **Services centraux**

Mesures (chapitre 7)

Plan local d'urbanisme et de mobilité (PLUM)

Plan d'action de la Ville

Règlements <u>d'urbanisme</u> de la Ville

Cibles (annexe 1)

•••

Suivi et évaluation des cibles

Secteurs d'opportunité (chapitre 4)

•••

Planifications détaillées

PPU ou autres

Dispositions du document complémentaire (chapitre 6)



Règlements d'urbanisme d'arrondissement



Mobilité durable Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre

ntensification urbaine

65

# À quoi servent les plans d'action?

- À capter les actions identifiées dans les anciens chapitres d'arrondissement et les Plans locaux de déplacement (PLD).
- À présenter les priorités d'actions pour un cycle de réalisation de 5 ans.
- À détailler les outils et les stratégies d'intervention à mettre en place.
- À identifier les partenaires.
- À suivre l'évolution de la réalisation du PUM 2050.

#### Services centraux

# Plan d'action de la Ville

#### Mesure du projet de PUM

Financer et planifier avec l'Agence de mobilité durable l'implantation et l'aménagement de 150 pôles de mobilité.

#### **Exemple d'action**

Réalisation de XX pôles de mobilité d'ici 2030.

### **Arrondissements**

# Plan local d'urbanisme et de mobilité (PLUM)

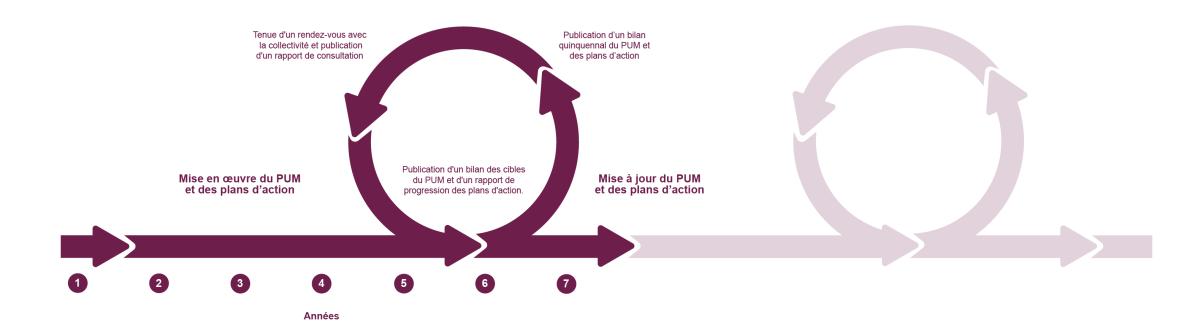
#### Mesure du projet de PUM

Soutenir les arrondissements dans l'identification de vues locales dans leur réglementation afin que certains corridors visuels vers et depuis des éléments significatifs, bâtis ou naturels, jugés d'intérêt par un arrondissement demeurent préservés.

#### **Exemple d'action**

Mener avec la population une démarche d'identification des éléments significatifs, bâtis ou naturels, jugés d'intérêt pour l'arrondissement et bonifier le cadre réglementaire pour en assurer leur protection.

# Quand aura lieu la prochaine mise à jour du PUM ?



# Quand la population et la société civile pourraient être impliquées dans la mise en œuvre?



Modification des règlements d'urbanisme (concordance)



Démarche de co-construction de projets



Élaboration des planifications détaillées (PPU, autres)



Rendez-vous avec la collectivité (bilan du PUM)



Élaboration des plans locaux d'urbanisme et de mobilité (PLUM)

## Quel est l'impact de la mise à jour des autres outils de planification sur le PUM?



**Dates** d'adoption 2024 2025 + 2/3 ans **Processus** de concordance au Schéma révisé



©Mélanie Dusseault



n Mobilité durable Organisation du territoire

Empreinte environnementale

Mise en œuvre

Intensification urbaine

70













## Orientation 2





Moduler l'intensification urbaine afin d'en maximiser les cobénéfices pour la population et la ville













# Pourquoi Montréal propose d'adopter une approche d'intensification urbaine?

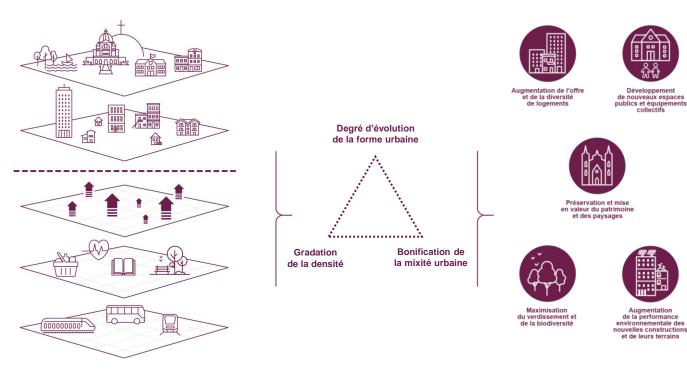
## Pour occuper le territoire à son plein potentiel en améliorant les qualités des milieux

- Pour encadrer l'évolution de la forme urbaine de manière adaptée au contexte
- Pour créer des quartiers complets desservis en transport collectif et propices aux déplacements de courtes distances
- Pour répondre à la crise du logement (accroître l'offre et favoriser une diversité de de logements)

- Pour renforcer l'offre d'équipements et de services, notamment pour réduire les inégalités territoriales dans les secteurs à forte vulnérabilité socioéconomique
- Pour créer une masse critique de personnes pour l'implantation de transport collectif structurant
- Pour soutenir le dynamisme des artères commerciales et des commerces de proximité

## Qu'est-ce que l'intensification urbaine?

C'est une approche de planification qui tient compte à la fois du contexte et des résultats recherchés



Caractéristiques des milieux de vie prises en compte dans l'approche d'intensification urbaine

Composantes urbaines encadrées

**Maximisation des** bénéfices collectifs

et de leurs terrains

## Quels sont les caractéristiques des milieux considérées dans l'approche

d'intensification?

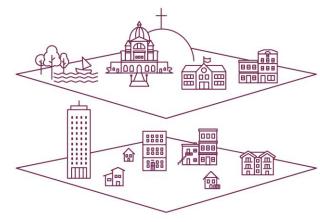
La répartition des niveaux d'intensification urbaine sur le territoire résulte d'un croisement entre les résultats de l'analyse des éléments suivants : Caractéristiques patrimoniales et paysagères (et corridors visuels)

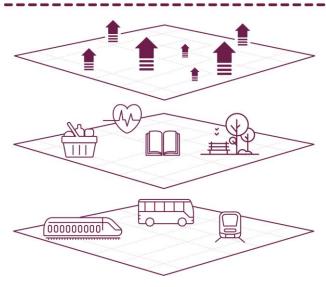
Caractéristiques morphologiques du cadre bâti (hauteur, volumétrie, implantation, etc.)

Potentiel d'évolution et de transformations urbaines (ex. friches urbaines, terrains vacants, stationnements, etc.)

Niveaux d'accès aux ressources du quotidien

Niveaux d'accès au réseau de transport collectif structurant actuel et projeté





Évolution de la

forme urbaine

Quelles sont les composantes encadrées par l'approche d'intensification?

L'approche d'intensification urbaine s'applique aux affectations « Résidentiel » et « Mixte »



- les particularités du cadre bâti existant
- les caractéristiques patrimoniales
- les corridors visuels.

### Selon les milieux, elle peut se traduire par :

- différentes formes bâties et typologies de bâtiments
- divers modes de répartition dans l'espace.

Les normes et critères dans les règlements d'urbanisme devront permettre d'encadrer les évolutions de la forme urbaine selon les intentions visées, le contexte et ses potentialités.

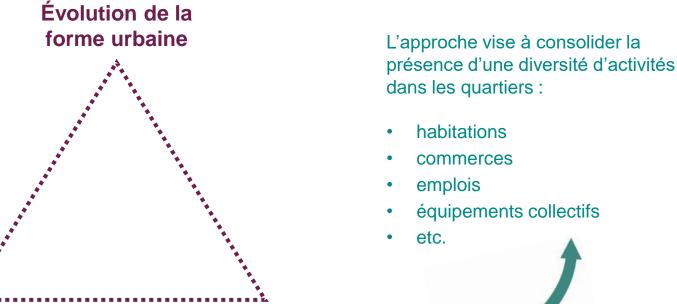
Gradation de la densité

Bonification de la mixité des fonctions

Gradation

de la densité

# Quelles sont les composantes encadrées par l'approche d'intensification?

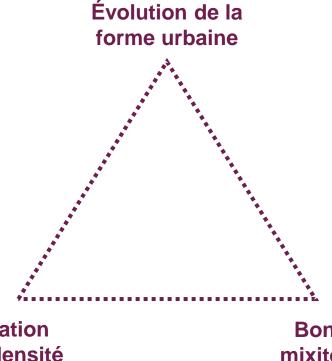


Bonification de la

mixité des fonctions

L'approche encadre la densité par un seuil minimal moyen de densité nette exprimé en log./ha.

Les normes encadrant la forme urbaine dans les règlements d'urbanisme devront permettre d'atteindre les seuils minimaux moyens fixés.



Gradation de la densité

Bonification de la mixité des fonctions

### Quels sont les bénéfices collectifs associés à l'approche d'intensification urbaine?

Les cobénéfices sont les effets positifs qui découlent d'un projet ou d'un aménagement sur son environnement bâti, naturel et social, que ce soit à l'échelle du terrain, du quartier ou de la métropole.



Augmentation de l'offre et de la diversité de logements



Développement de nouveaux espaces publics et équipements collectifs







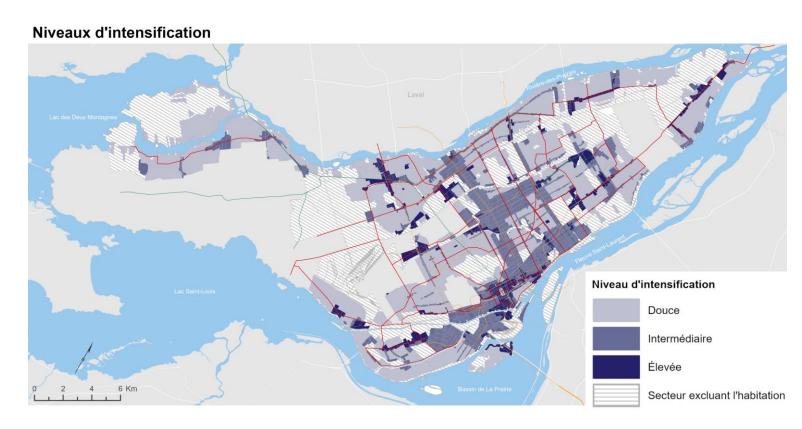


Augmentation de la performance environnementale des nouvelles constructions et de leurs terrains

## Comment l'approche d'intensification urbaine s'applique-t-elle sur le territoire?

L'approche d'intensification urbaine se déploie selon trois niveaux :

- intensification douce
- intensification intermédiaire
- intensification élevée



## Dans quels contextes le niveau d'intensification douce est-il appliqué?

Dans différents contextes bâtis à préserver et pour lesquels l'intention est de maintenir les caractéristiques de la forme urbaine







Secteur de multiplex



Secteur de duplex

## Quelles formes bâties peut prendre l'intensification douce?



### **Exemples**

- 1. Ajout d'une mezzanine
- 2. Ajout d'un étage
- 3. Insertion d'un bâtiment qui respecte la forme urbaine existante
- 4. Unité d'habitation accessoire attachée
- 5. Unité d'habitation accessoire détachée

## Comment l'intensification douce est-elle appliquée?

Hauteur maximale autorisée	Étages
Ligne de hauteur du cadre bâti	4
8 pg 8 g8 8 pg 8 <u> </u>	
8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	
8 PG	

## Dans quels contextes le niveau d'intensification intermédiaire est-il appliqué?

Dans des milieux présentant des opportunités d'évolution de la forme urbaine et de densification de l'occupation du sol.



Terrain vacant ou sous-utilisé (dent creuse)



Secteur sous-utilisé



Site commercial à optimiser

## Quelles formes bâties peut prendre l'intensification intermédiaire?



### **Exemples**

- Têtes d'îlots plus denses sur les artères commerciales
- Ajout de logements audessus d'un bâtiment commercial (mixité verticale)
- Modulation et variété des hauteurs et des volumes des bâtiments (doublement potentiel de la hauteur)

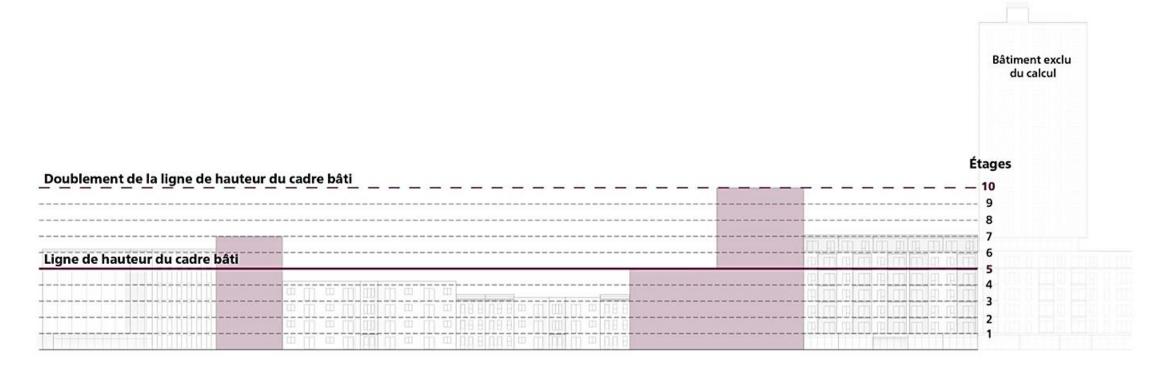
## Comment l'intensification intermédiaire est-elle appliquée?

Secteur homogène

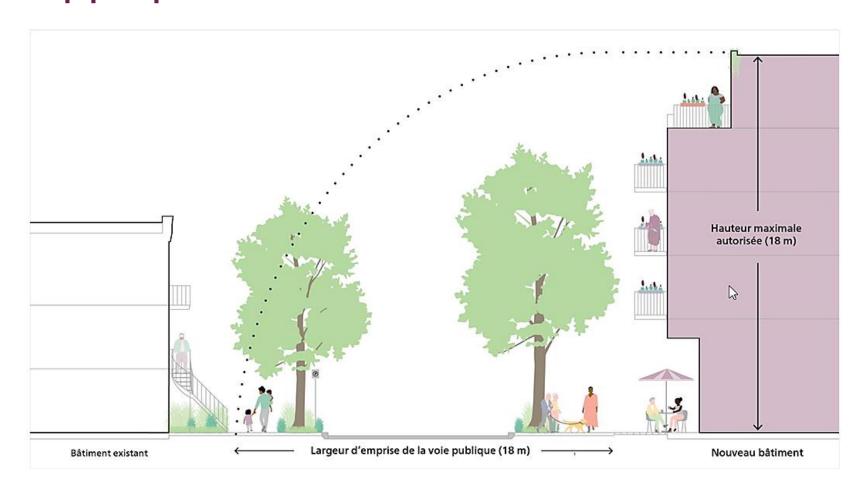


## Comment l'intensification intermédiaire est-elle appliquée?

Secteur hétérogène



## Comment l'intensification intermédiaire est-elle appliquée?



## Dans quels contextes le niveau d'intensification élevée est-il appliqué?

Dans les grands secteurs à transformer qui sont desservis ou à desservir par le réseau de transport collectif structurant.



Centre commercial à transformer



Terrain vacant dans le centre-ville



Secteur à revitaliser / redévelopper

## Quelles formes bâties peut prendre l'intensification élevée?

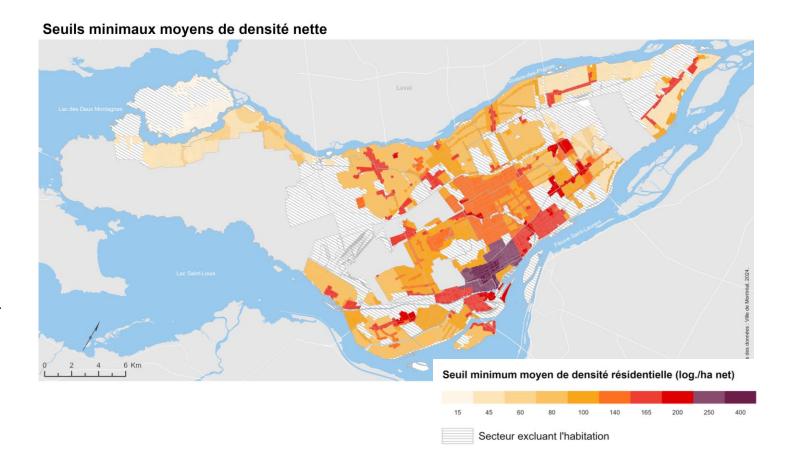


### **Exemples**

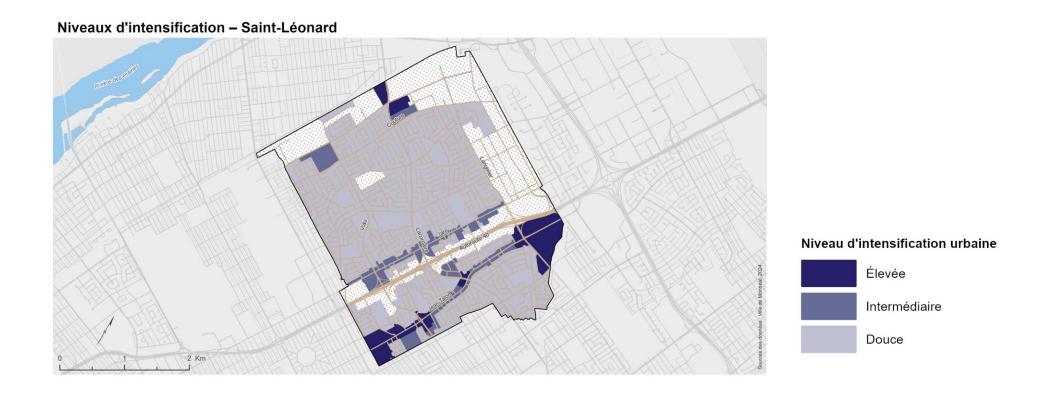
- Bâti avec des hauteurs plus élevées et des volumes plus importants
- Modulation et variété des hauteurs et de la volumétrie des bâtiments pour limiter les ruptures d'échelle et assurer des intégrations harmonieuses

## Comment la densité se répartit-elle sur le territoire?

- Le PUM détermine des seuils minimaux moyens de densité nette à atteindre par niveau d'intensification.
- Il s'agit d'une densité minimum moyenne, exprimée en <u>nombre de</u> <u>logements à l'hectare net</u>.
- Cette densité peut être modulée par arrondissement au sein des divers niveaux d'intensification afin d'assurer une intégration et un respect des caractéristiques du cadre bâti.



## Comment l'approche d'intensification urbaine s'applique-t-elle sur le territoire? Étude de cas – arrondissement de Saint-Léonard



### Intensification élevée

### Étude de cas – arrondissement de Saint-Léonard

### Rue Jean-Talon Est / Bd Pie IX





### **Secteur Lacordaire/Couture**



**Secteur Langelier** 



### Intensification intermédiaire Étude de cas – arrondissement de Saint-Léonard

### **Secteur Couture** et Grandes-Prairies





### **Rue Jarry Est**



### **Rue Jean-Talon Est**



### Intensification douce Étude de cas – arrondissement de Saint-Léonard

### Cœur de Saint-Léonard







### Secteur Bélanger

urbaine



## Comment l'approche d'intensification urbaine se traduira-t-elle dans la réglementation d'urbanisme et dans l'analyse des projets?

L'intensification urbaine est une approche de <u>planification</u> qui définit les intentions d'évolution de la forme urbaine et de la densité sur le territoire.

Les règlements d'urbanisme d'arrondissement traduisent cette approche en <u>encadrant</u> les futurs projets par des <u>normes et des critères</u>.



Trois niveaux d'intensification inscrits au PUM



### Révision des règlements d'urbanisme des arrondissements

- Révision des normes (hauteur, implantation, densité, etc.) au zonage
- Révision des autres règlements à caractère discrétionnaire (PIIA, PPCMOI)

## Merci



5 septembre 2024